



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 809

Texte de la question

M Bernard Debre attire l'attention de M le secretaire charge de la prevention des risques technologiques et naturels majeurs sur l'action mise en oeuvre pour lutter contre les incendies ou toute autre catastrophe. Aujourd'hui, de plus en plus, des « scenarios de risques » sont etablis afin de pouvoir parer, de la meilleure facon possible et dans les plus brefs delais, a un accident. Ces « scenarios de risques » apparaissent surtout indispensables lorsqu'on a du faire face a un incident grave et que les secours ne se sont pas reveles aussi efficaces qu'ils auraient du l'etre. Il n'est pas question ici de mettre en cause la competence des hommes dont la tache est particulierement difficile et qui brillent par leur sang-froid, mais plutot un manque d'entrainement et de preparation propre a ce type d'incidents et ce faute de moyens materiels et de personnel. Aussi, il souhaiterait connaitre son opinion a ce sujet et savoir si des mesures sont envisagees pour que chaque centre de secours puisse beneficier de ces « scenarios de risques ».

Texte de la réponse

Reponse. - La prevention des risques implique bien evidemment une preparation aux mesures d'intervention en cas de sinistre, et plus generalement a la gestion des crises. Ces dispositions sont valables pour plusieurs niveaux de responsabilites et tous les types d'intervention. Ainsi, au plan national, des exercices sont executes chaque annee au niveau gouvernemental (exercice Gymont) pour eprouver les reponses a apporter et les conduites a tenir face a des scenarios de crise de grande ampleur. Au niveau des installations concernees par des plans particuliers d'intervention, des exercices doivent etre realises regulierement, dans des conditions definies par ces plans, et sur la base de decisions arretees au plan national ; a ce titre, on peut citer l'exercice Epaule qui s'est deroule au plan local les 7 et 8 mai 1987 sur un scenario concernant la centrale nucleaire de Palluel. Enfin, l'ensemble des plans de secours specialises doivent faire l'objet regulierement d'exercices permettant d'en apprecier la pertinence et d'evaluer le caractere operationnel des moyens prevus. A ce titre, des exercices sont prevus et decides au plan departemental. A titre d'exemple, un exercice a eu lieu le 8 octobre 1988 a Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) sur le theme d'un accident de RER en gare. A ces exercices decides au niveau departemental sont adjoints des exercices de formation et d'entrainement des cadres des centres de secours (sapeurs-pompiers) activant des salles d'entrainement tactique telles que celles du centre interregional de coordination de la securite civile a Valabre (Bouches-du-Rhone) ou celle de l'Ecole nationale superieure des sapeurs-pompiers a Nainville-les-Roches. Par ailleurs, il est necessaire de developper des modeles theoriques de simulation qui permettent de tester les procedures de communication, les reactions aux evenements et l'organisation des plans de secours, en dehors de tout contexte de crise ou d'exercice reel. Outre les difficultes de conception et de mise en oeuvre, ces modeles ne peuvent etre utilises que dans des centres de secours ayant suffisamment de moyens et en sachant que leur portee sera toujours limitee. Independamment des differences difficilement effacables separant simulations et exercices de l'intervention reel, il est bien clair que la realisation de simulations et d'exercices pratiques sur sites sont un element indispensable au maintien des capacites operationnelles des elements d'intervention et des divers responsables administratifs. C'est aussi une facon efficace de renforcer, chez les exploitants d'ouvrages ou d'installations concernees par les plans particuliers

d'intervention, la prise de conscience des enjeux sécuritaires, contribuant ainsi à une meilleure prévention. Le secrétariat d'État chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs participe à ces activités en favorisant le développement de modèles de simulation, en apportant ses capacités d'expertise à l'élaboration des dispositions permettant aux autorités nationales et locales de mieux gérer les crises.

Données clés

Auteur : [M. Debre Bernard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 809

Rubrique : Sécurité civile

Ministère interrogé : prévention des risques technologiques et naturels majeurs

Ministère attributaire : prévention des risques technologiques et naturels majeurs

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2236